

UE.2**Salarié de prestataire de services communautaire
Prestataire de services communautaire**

L'étranger doit apporter les originaux, accompagnés d'une copie, des documents suivants :

**PREMIÈRE DEMANDE
RENOUVELLEMENT****1. DOCUMENTS COMMUNS**

- ☒ **Titre d'identité ou passeport en cours de validité.**
- ☐ **Extraits d'acte de naissance avec filiation, ou de mariage** (documents correspondant à la situation au moment de la demande) : uniquement pour le demandeur marié et/ou ayant des enfants.
- ☒ **Indication relative au domicile** : cette indication peut être apportée par tout moyen au choix du demandeur.
- ☒ **3 photographies d'identité** récentes (format 35 mm x 45 mm – norme ISO/IEC 19794 – 5 : 2005) (pas de copie).

2. DOCUMENTS SPÉCIFIQUES AU TITRE SOLlicitÉ**2.1. Salarié de prestataire de services communautaire** (art. L. 1261-1 à L. 1262-3 du code du travail)**code Agdref : CE34 ou 38**

Étranger (toutes nationalités) accomplissant une prestation temporaire en France pour le compte d'un employeur établi dans un autre État de l'UE (ou de l'EEE ou en Suisse)

- ☒ **Justificatif de l'activité antérieure à l'accomplissement de la prestation** : contrat de travail en vigueur dans le pays de provenance avant le détachement.
- ☒ **Attestation de couverture sociale** (assurance maladie et accident du travail).
- ☐ **Pour les ressortissants de pays tiers** :
 - autorisation de travail délivrée par le pays de l'UE (ou de l'EEE ou en Suisse) où se situe l'entreprise de détachement ;
 - titre de séjour valide délivré par l'État membre de l'UE (ou de l'EEE ou en Suisse) de provenance ;
 - visa de court séjour valide (pour les nationalités qui y sont soumises et si le pays de provenance n'appartient pas à l'espace Schengen) (sauf s'il s'agit d'une demande de renouvellement du titre de séjour).
- ☒ **Justificatif de la prestation à accomplir** :
 - lettre de l'employeur attestant du détachement du salarié dans le cadre d'une prestation ou d'une activité à titre temporaire ;
 - document commercial portant indication de l'objet, de la nature et de la durée de la prestation ou de l'activité : contrat de prestation, contrat de sous-traitance, contrat de vente, bon de commande, ordre de service... ;
 - copie de la déclaration de détachement remplie par l'employeur et adressée à l'inspection du travail, si l'intéressé en est porteur.

2.2. Prestataire de services communautaire (art. 56 et 57 du Traité sur le fonctionnement de l'UE)**code Agdref : CE32**

R ressortissant d'un État membre de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen ou de la Confédération suisse, effectuant une prestation de services

- ☒ **Justificatif d'activité** : tout document relatif à l'accomplissement de la prestation, indiquant la nature, l'objet et la durée de celle-ci : contrat de prestation, contrat de sous-traitance, contrat de vente, bon de commande, ordre de service...